

di&di - Promouvoir la diversité et lutter contre la discrimination sur le marché du travail

Session 2- Le cadre de la discrimination en France et en Europe

Depuis la directive européenne contre la discrimination en 2000, le droit français a transposé ce principe fondateur de non-discrimination pour l'accès au marché du travail. De nombreux programmes de formation ont permis en France de sensibiliser des publics migrants sur l'esprit de la discrimination. Leur contenu est souvent juridique (études de cas et recours judiciaires). L'originalité et la plus-value du programme Di&Di est de proposer une approche par la compétence, inspirée par la gestion des ressources humaines, pour promouvoir la diversité sur le marché du travail.

Objectifs

- ⇒ Proposer à des publics migrants, jeunes diplômés et femmes peu qualifiées, une formation pour favoriser leur accès au marché du travail français
- ⇒ Expliquer les obstacles et les freins rencontrés sur le marché du travail - savoir identifier les situations de discrimination
- ⇒ Promouvoir la diversité sur le marché du travail – expliquer les outils et les stratégies pour surmonter ces freins

Contenu de la session 2 – Le cadre de la discrimination en France et en Europe - Le cadre européen : acteurs clés et textes de références (CoE & CE)

- ⇒ Le cadre français : la loi de 2008 (modifiée en 2014) & les critères de discrimination pertinents pour le Di&Di
- ⇒ Le cadre français : les acteurs clés (associations, Défenseur du Droit...) et démarches
- ⇒ Des exemples de bonnes pratiques
- ⇒ **Echanges avec les participants sur des cas concrets auxquels ils ont été confrontés**

Méthodes pédagogiques

Déroulement de la formation : 5 sessions sont consacrées à la formation sous forme de séances d'un après-midi en groupes (12-15 stagiaires maximum) combinant contenu théorique & s cas pratiques. Cette formation sera très participative afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

Publics concernés

Jeune diplômés migrants (moins de 35 ans), ressortissants de l'Union européenne et de pays tiers (hors Union européenne) et femmes peu qualifiées (ou dont la qualification n'est pas reconnue sur le marché du travail français) migrantes.

Résultats tangibles pour les participants :

A l'issue de la formation , les supports pédagogiques : diaporamas et guide pédagogique élaboré par iriv conseil sont diffusés aux participants



Projet n° 2013-1-FR1-LEO05-49021 initié par



MAIRIE DE PARIS

